



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

esthéticiens

Question écrite n° 129042

Texte de la question

M. Jean Grellier attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nouveau BTS «esthétique, cosmétique, parfumerie» qui devrait remplacer à la rentrée 2012 l'actuel BTS «esthétique, cosmétique». Cette nouvelle formation propose de réduire à 180 heures l'enseignement des techniques esthétiques, actuellement à 513 heures. Cette décision risque de pénaliser les étudiants dans leur apprentissage de la pratique. De plus, il s'interroge sur le niveau de cette formation en France : Bac + 2, soit de niveau 6, alors que d'autres pays européens la propose sur 3 ans, soit une formation de niveau 5. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si, à la rentrée prochaine, les heures de pratique seront à un niveau équivalent à ce qui est proposé dans la formation actuelle. Il souhaite également connaître sa volonté de proposer une troisième année de formation, qui permettrait aux étudiants de se spécialiser. Ces éléments permettraient d'apporter des garanties de savoir-faire aux élèves et d'ainsi leur faciliter l'accès au marché de l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grellier](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129042

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1785

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)